



Compte rendu réunion Groupe de travail rénovation du BAC PRO CGEM

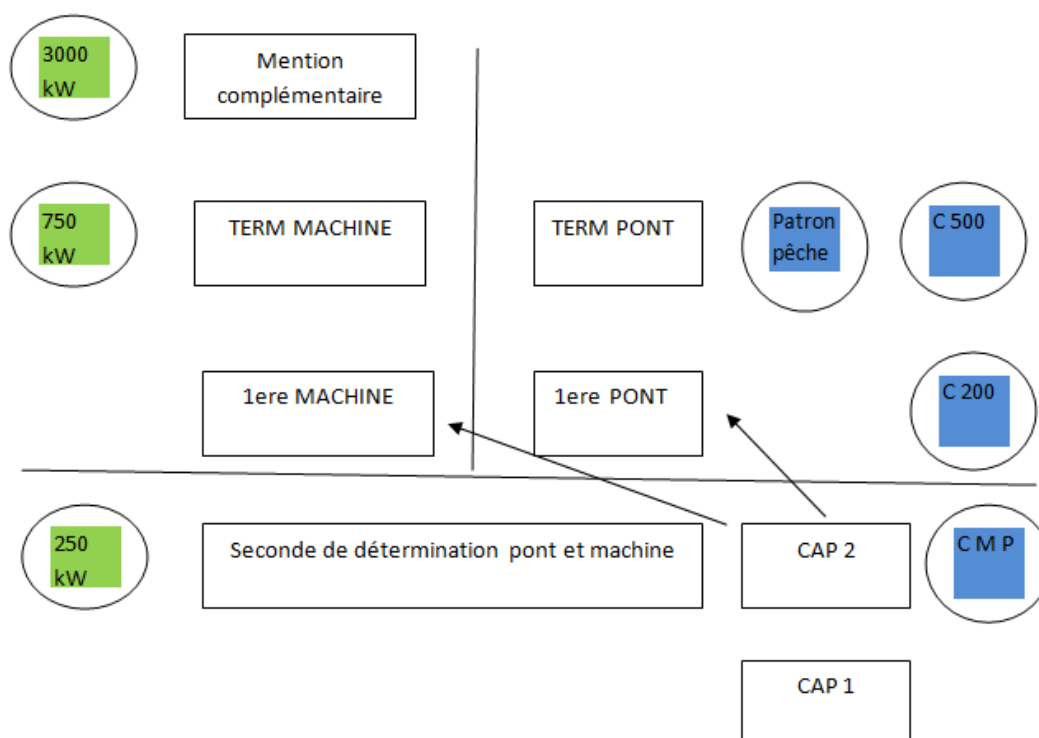
Jeudi 16/03/2017 La Défense

Lors de cette troisième réunion sur la rénovation des BACs M à la Direction des Affaires Maritimes, le groupe de travail sur la rénovation du BAC CGEM était composé de représentants des enseignants, des chefs d'établissements, des armateurs, de personnels qualifiés, de l'IGEM et du bureau GM1.

Après une présentation des travaux menés lors des réunions précédentes, la DAM précise que les propositions faites par l'IGEM en octobre sont des propositions « martyrs » qui ont toutefois permis de faire avancer la réflexion; de nouvelles propositions émanant des syndicats et des professionnels peuvent aujourd'hui être présentées.

Le Comité National des Pêches présente ses grandes orientations en revenant sur le courrier que vous trouverez en PJ. Ensuite c'est le tour du GEPY (plaisance professionnelle) et de l'intersyndicale CGT/CFDT de présenter ses travaux. Enfin le SNETAP affiche la position qu'elle a prise lors de la réunion « enseignement maritime » de novembre dernier. Souvent en opposition avec la proposition faite par l'IGEM, les représentants syndicaux des enseignants, des professionnels et des chefs d'établissements se rejoignent sur les points suivants : Obtention du brevet de patron de pêche en terminale, notes éliminatoires pour l'obtention des brevets maritimes, environ 34 heures de cours par semaine, adaptation des référentiels de la FC aux élèves lycéens, stage embarqué dès la seconde, importance à donner aux matières professionnelles tout au long des trois années de formation, et utilisation des investissements (salles banalisées, bateaux écoles, simulateurs, ...) réalisés ces dernières années dans les établissements.

Le SNETAP a rappelé clairement sa position concernant une filière pont et une filière machine bien distinctes. En effet l'insistance de l'IGEM à mettre le Certificat de matelot pont et le 250 kW au programme des classes de secondes « pont » et « machine » nous fait craindre un regroupement de ces deux formations comme représenté sur le schéma ci-dessous.



Cette « seconde de détermination » correspondrait au programme technique des CAP (250 kW et Certificat Matelot Pont également) sur deux ans et justifierait le passage de ces élèves en première, comme précisé à l'Éducation nationale. La DAM rappelle que la création d'une mention complémentaire en machine (pour l'obtention du 3000 kW) ne pourrait être envisagée qu'à moyens constants. La profession et les représentants syndicaux ont rappelé qu'ils ne voulaient pas d'un « bac généraliste » et que l'accent devait être porté sur le métier dès la classe de seconde. Le SNETAP-FSU a rappelé fermement qu'il était primordial de maintenir deux cursus de formation bien distincts, l'un en pont (avec options pêche, plaisance et commerce) et l'autre en machine. Nous rejetons cette vision purement comptable de l'administration qui va à l'encontre de l'intérêt des élèves et des métiers que nous défendons.

L'IGEM souhaite travailler avec les enseignants au mois de juin afin de présenter un référentiel au groupe de travail sur la « rénovation des bacs maritimes » à la rentrée prochaine. Lors des prochaines réunions de ce groupe de travail, la DAM voudrait également aborder les questions suivantes :

- Comment préparer au mieux le métier de marin de demain?
- Comment mieux prendre en compte l'environnement?
- Comment travaille-t-on sur le suivi de l'insertion des élèves dans le secteur maritime?

Pour le SNETAP FSU

Ronan Boëzennec